Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
011-211101720-DE_2026_0054-DE
AGEDI

République française

DEPARTEMENT DE L'AUDE - Commune de HOMPS

Séance du jeudi 15 octobre 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants: 15

Secrétaire de séance:
Édith ESCOURROU

Date de la convocation: 06/10/2026

quinze octobre deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.

Présents : Hélène BENAZET - TOUZAN, Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Édith ESCOURROU, Julien ESCOURROU, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda Maria PENELA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés: Anne - Erell TOR représentée par Alexandre PACHOUTINSKY

Excusés:

Absents:

Objet: Désignation représentant CLECT - DE_2026_0054

Considérant la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes de la région lézignanaise, Corbières et Minervois en date du 10 juin 2026, notifiée le 12 juin 2026, portant institution et composition de la commission locale d'évaluation des charges (CLECT),

Madame le maire expose qu'il y a lieu, conformément aux articles L5211-6 et L5211-7/1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), de procéder à la désignation par vote d' un délégué appelé à siéger au sein de la CLECT instituée par la CCRLCM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide:

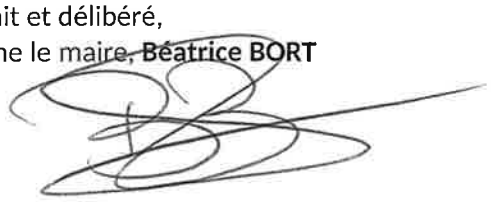
- de procéder à la désignation du délégué appelé à siéger au sein de la CLECT par vote à main levée,

- d'accepter la candidature de Madame Béatrice BORT

- de désigner Madame Béatrice BORT en qualité de déléguée.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,
Madame le maire, Béatrice BORT



Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)